ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Avis de santé publique

Levée de l’obligation de s’isoler après avoir quitté le site de Baffinland Iron Mine

21 juin 2021
Nunavut **30 s**

Le ministère de la Santé exerce une surveillance à Baffinland Iron Mine depuis l’éclosion de cas qui s’y est déclarée le 2 mai dernier. Bien que l’éclosion ne soit pas résorbée, le site de la mine ne compte plus aucun cas actif.

C’est pourquoi le ministère de la Santé du Nunavut n’exige plus que les personnes qui ont quitté la mine s’isolent. Les personnes qui ont quitté le site avant le 20 juin doivent s’isoler pendant 14 jours complets. Quant à celles qui partent le ou après le 21 juin, elles doivent, une fois à destination, communiquer avec leur autorité locale en matière de santé publique.

Nous vous demandons de porter attention à l’apparition de tout symptôme de la COVID-19, et de communiquer avec votre autorité locale en matière de santé publique si de tels symptômes se manifestent.

###

Renseignements aux médias :

Chris Puglia
Gestionnaire intérimaire des communications
Ministère de la Santé
867 975-5949
cpuglia@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᖅᑭᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓄᑦ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᓈᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.

Communications